

Synthèse du Rapport de la co-maîtrise d'ouvrage suite au débat public

NEO en bref

Le projet de Nouvelle Entrée Ouest de Saint-Denis (NEO) a pour objectif de réaménager le Barachois afin de le rendre à la population tout en rétablissant l'accès à l'océan, de préserver et valoriser l'environnement de ce site emblématique, et d'en faire un atout du développement économique et touristique de La Réunion.

NEO vise à la fois à aménager la bande côtière avec des aménagements récréatifs, des espaces sportifs, un bassin de baignade naturel, des bars et restaurants, des esplanades et places publiques, à favoriser la connexion avec la Nouvelle Route du Littoral (2 solutions proposées) et à repenser la traversée du Barachois (5 tracés proposés).

NEO est porté par une maîtrise d'ouvrage partagée entre la Région Réunion, la CINOR et la commune de Saint-Denis. Son coût est estimé entre 217 et 618 M€ HT selon les options

3 mois et demi de débat public

Du 15 septembre au 31 décembre 2020, la population réunionnaise a pu s'exprimer sur le projet selon les modalités mises en place par la Commission Nationale du Débat public (CNDP), via les médias, un ensemble de supports digitaux ou en présentiel.

Pour documenter, alimenter et engager le débat avec la population, la co-maîtrise d'ouvrage (co-MOA) a produit des supports d'information et de communication permettant de comprendre le projet, ses enjeux, ses objectifs et les différents scénarios proposés.

120 000 auditeurs et téléspectateurs cumulés sur l'ensemble des émissions et sujets liés au projet

8 000 participants actifs au débat

3 217 contributeurs

 ${\bf 137} \ {\sf questions} \ {\sf soulevées}, \ {\sf auxquelles} \ {\sf la} \ {\sf co-maîtrise} \ {\sf a} \ {\sf pu} \ {\sf répondre} \ {\sf tout} \ {\sf au} \ {\sf long} \ {\sf du} \ {\sf débat}$

147 920 habitants en 2016 à St-Denis, ville la plus peuplée de l'Île qui compte 850 000 habitants

Le public ayant participé au débat juge très défavorablement le Barachois actuel, au travers de 3 aspects : l'aménagement, la vie sociale et la mobilité. Un constat qui vient conforter la nécessité de procéder à un réaménagement et une amélioration du Barachois et de la bande côtière entre la caserne Lambert et l'actuelle gare routière.

Une réponse aux enjeux identifiés par le public

Lors du débat public, les participants ont pu émettre des recommandations et identifier des enjeux liés à l'aménagement du Barachois ou aux différentes propositions de tracés. Certains éléments avaient déjà été exprimés et pris en compte par la co-MOA lors de l'élaboration du projet, d'autres ont directement guidé ses choix.

Ces diverses contributions de la population permettront d'ajuster les composantes du projet. La Région Réunion, la CINOR et la Ville de Saint-Denis s'engagent à en tenir compte dans les décisions qui seront prises.

5 enjeux majeurs identifiés :	Les réponses de la co-MOA au travers du projet
Respecter la mémoire du site au travers d'un réaménagement de qualité	 Mise en valeur et préservation du patrimoine (remarquable, historique, végétal, etc.) Effacement de la voiture et suppression de la coupure urbaine Repenser le Barachois
Limiter les impacts environnementaux du projet	 Développement des transports en commun et des modes actifs Conserver les arbres classés et renforcer la trame végétale Limiter l'impact du projet et l'évaluer précisément(études à venir) selon le scénario retenu
Maîtriser les aspects socio-économiques du projet	 Recherche du meilleur rapport-qualité prix Sollicitation de co-financements Recours maximal à l'emploi local (selon le tracé retenu)
Améliorer la circulation automobile	Rappelons que NEO n'a pas vocation à résoudre tous les problèmes de trafic de la ville de St-Denis mais à améliorer l'entrée et la sortie dans le centre-ville depuis l'Ouest, et à éviter de faire transiter les véhicules sur le front de mer ou les voies communales. Amélioration des échanges entre l'Ouest et St-Denis Amélioration de la desserte du centre-ville Accompagnement vers une baisse du trafic Apaisement de la circulation des voies du bas de la ville

Trouver des alternatives au « tout voiture » et favoriser les transports en commune et les modes actifs

- Connexion aux projets de transports en commun portés par les collectivités (RRTG RunRail et tramway TAO)
- Création d'une voie en site propre pour les transports en commun
- Réalisation d'un pôle d'échange multimodal
- Mise à disposition de l'espace public aux piétons, vélos et mobilités non-motorisées
- Aménagements et équipements visant à renforcer l'accessibilité et l'attractivité des modes actifs

Les orientations retenues pour NEO

Des solutions alternatives écartées

Des variantes aux propositions exprimées dans le dossier du maître d'ouvrage ont été proposées et étudiées lors du débat public. Après analyse par la co-MOA, aucune n'a pu être retenue. De même, après étude par les participants au débat public, aucune autre alternative proposée par la co-MOA n'est apparue satisfaisante.

Un consensus existe en revanche pour dire que le statu quo n'est pas envisageable. Et le projet NEO apparaît en mesure de répondre aux enjeux identifiés par les participants au débat pour repenser l'entrée de ville et le Barachois.

Un choix éclairé

Le débat et les arguments exprimés ont permis de vérifier comment chacun des scénarios de requalification du site répondait aux enjeux exprimés par la population. Certaines attentes et inquiétudes ont également été soulevées, en termes d'aménagement, de mobilité ou de budget.

Ainsi, l'ensemble des éléments soumis au débat public ont permis de guider la co-MOA dans ses choix. Ses orientations ont été décidées à la lumière des contributions du débat public, avec la prise en compte de près de 90 % des propositions issues du débat.

Les solutions retenues :

- En entrée de ville : la solution « court terme », avec un giratoire pour réguler le trafic entrant dans Saint-Denis
- Pour la requalification de la RN : le tracé mer permettant de faire disparaître la circulation routière en souterrain alternant tranchées couvertes et tranchées ouvertes

Mais aussi:

• la création d'un bassin de baignade et d'une vaste esplanade publique, la végétalisation du Barachois, la valorisation de son patrimoine et la création d'un tiers lieu (76 % des 110 propositions d'aménagement partiellement ou totalement intégrées au projet)

- une voie réservée aux transports en commun et le développement et la sécurisation des déplacements actifs (100 % des propositions concernant le développement des transports alternatifs et le report modal partiellement ou totalement intégrées au projet)
- la limitation de l'impact du projet sur la biodiversité et la mise en œuvre de protections maritimes pour préserver le littoral
- une RN 2x2 voies adaptée au trafic actuel et à venir (6 propositions d'aménagement partiellement ou totalement intégrées au projet) et des parkings 100 % souterrains

(Détail à retrouver dans le « Rapport de la co-maîtrise d'ouvrage site au débat public » d'avril 2021)

Des collectivités qui restent engagées pour la participation citoyenne

Engagement n°1 : lever les doutes et dissiper la défiance

La décision de la co-MOA n'a pas été prise préalablement au débat mais à la suite de la participation citoyenne, qui est venue nourrir ses réflexions et orienter ses choix. Pour cette étape comme pour les suivantes, les 3 collectivités s'engagent à rendre des comptes de manière transparente et publique sur l'évolution du projet

Engagement n°2: poursuivre la participation citoyenne

3 outils seront mis en place pour prolonger cette participation citoyenne :

- une transparence maximale : la co-MOA s'engage à tenir la population informée des suites du projet NEO et à l'associer aux prochaines étapes clés de l'opération
- la constitution d'un comité de suivi pouvant intégrer des citoyens, des parties prenantes, etc.
- un outil d'information à jour : le site https://www.neo-saintdenis.re/ sera pérennisé et actualisé pour permettre à chacun de suivre les avancées du projet

Engagement n°3 : envisager des états généraux de la mobilité

Bien au-delà du projet NEO, de son périmètre et de son influence, la CPDP a souhaité que soit discutée la question des déplacements à l'échelle de l'île. Cette volonté fait suite aux questions exprimées au cours du débat mais aussi au cours de concertations menées sur les récents projets de transport en commun ferré sur le territoire de St-Denis (RUN RAIL, TAO).

Les 3 collectivités sont favorables à la tenue d'états généraux de la mobilité, tel que préconisé par la CPDP. Elles s'engagent à consulter sur ce point les autres acteurs concernés de l'île, parallèlement au déroulement

Le choix final sera collectif et porté par la Région, chef de file en matière de transports et d'intermodalité.